



HAL
open science

Licence Sciences du vivant

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences du vivant. 2013, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02036788

HAL Id: hceres-02036788

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036788v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Sciences du vivant

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Évaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sciences du vivant

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI140006595

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Paris 7 - Diderot, Ecole Normale Supérieure pour le parcours PIB (*Parcours interdisciplinaire en biologie*).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Sciences du vivant* proposée par l'Université Paris 7 - Denis Diderot est une formation en trois ans qui propose l'acquisition des bases fondamentales et des compétences transversales indispensables pour intégrer un master professionnalisant ou recherche (11 mentions accessibles) aussi bien à l'Université Paris 7 - Denis Diderot que dans un autre établissement. L'architecture progressive de la formation facilite l'acquisition des connaissances disciplinaires en sciences du vivant. En effet, la première année, entièrement commune, comporte des enseignements fondamentaux de biologie (moléculaire, cellulaire, génétique, développement, évolution) et de chimie (atomistique, thermochimie, organique) ainsi qu'un panel d'outils adaptés aux biologistes (méthodologie, mathématique, physique). En deuxième année, les étudiants se pré-orientent vers les parcours *Biologie-Chimie* ou *Vie et Terre* en partie mutualisés, ce qui facilite les réorientations internes. Une préparation aux concours B d'écoles d'ingénieurs est également proposée. L'objectif des cinq parcours proposés en troisième année (*Biologie-Biomolécules-Bioinformatique*, *Biologie cellulaire et physiologie*, *Magistère européen de génétique*, *Vie et Terre-Environnement géosciences*, *Parcours Interdisciplinaire en Biologie*) est d'apporter une spécialisation progressive aux étudiants en fonction du projet professionnel qu'ils auront élaboré suite aux enseignements professionnalisants (stages, projets) et avec l'aide de l'équipe pédagogique.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Sciences du vivant* est en adéquation avec les objectifs annoncés, car les trois années amènent en effet l'étudiant à acquérir de solides connaissances disciplinaires qui lui assurent une poursuite d'études. L'équipe a notamment su faire évoluer le projet pédagogique de la mention précédente en lui apportant une structure progressive depuis le portail commun de première année de licence (L1) jusqu'en troisième année (L3). Toutefois, la cohérence d'ensemble s'estompe en troisième année où les cinq parcours proposés, bien que complémentaires, montrent une grande hétérogénéité dans leur architecture. Les compétences préprofessionnelles sont développées tout au long du cursus à l'occasion des enseignements de projet professionnel ou des unités d'enseignement (UE) de pratique expérimentale, ce qui constitue un atout indéniable pour l'insertion des étudiants. On peut toutefois regretter que les stages et la pédagogie par projets, restreints à quelques parcours de L3, ne soient pas plus généralisés. D'une manière générale, la mention ne valorise pas suffisamment les compétences non disciplinaires des étudiants telles que les compétences transversales, rarement mises en avant ni évaluées. Parmi les compétences additionnelles, l'anglais est enseigné à tous les niveaux (parfois en autoformation), mais aucune certification en langue (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur - CLES, Test of English for International Communication - TOEIC) n'est prévue. A l'inverse, la certification informatique et Internet - C2i est bien prévue, mais l'efficacité du dispositif accompagnant sa préparation reste à démontrer.

L'équipe pédagogique participe à quelques actions d'informations, de communication et d'accueil aussi bien auprès des lycéens que des étudiants, mais celles-ci apparaissent décousues et donnent l'impression d'une superposition d'actions sans réelle stratégie. De plus, l'absence de moyens et/ou d'efficacité a conduit l'équipe pédagogique à renoncer à certaines d'entre elles (l'accueil des primo-arrivants, le tutorat d'accompagnement ou encore les enseignants référents). La réussite des étudiants les plus en difficulté ou qui intègrent la formation en troisième année est facilitée par des enseignements de mise à niveau proposés seulement dans certaines matières et parcours. Ces disparités mettent en évidence un manque de cohérence entre les parcours au sein de la mention.

L'offre de formation de master en sciences du vivant est très étoffée au sein de l'établissement. Afin de conseiller les étudiants dans leurs choix, l'équipe a mis en place un dispositif de conseil et d'orientation qui fonctionne essentiellement à la fin des semestres 1 (S1) et 5 (S5), mais pas au semestre 4 (S4), semestre pourtant charnière dans le choix du parcours de L3. Dans ce cadre, on peut regretter l'absence de passerelles clairement identifiées entre les parcours ou avec les autres mentions de l'établissement, en particulier les deux licences professionnelles (*Biophotonique* ; *Microbiologie industrielle et biotechnologie*). Les UE de préprofessionnalisation, proposées chaque année et réalisées par une équipe pluridisciplinaire, donnent aux étudiants l'occasion de préparer leur poursuite d'études ou leur éventuelle insertion professionnelle. Malgré des données partielles et parfois contradictoires, les taux de poursuite et de réussite en master semblent importants ; quant au devenir des étudiants non diplômés, il n'est pas évoqué. L'Observatoire de la vie étudiante de l'établissement pourra très certainement aider l'équipe pédagogique à mieux prendre en compte ces indicateurs en particulier pour le pilotage de la licence.

En effet, à l'image des points précédents, le pilotage de la licence souffre lui aussi d'un manque de stratégie et d'ouverture. Ainsi, la structure, le rôle, le fonctionnement et les relations entre les différentes équipes, conseils et autres commissions sont difficiles à appréhender. Qui a une vision globale de la mention *Sciences du vivant* et de sa place dans l'offre de formation de l'établissement ? Il est à noter que ces structures n'intègrent visiblement pas de représentants du monde socio-économique, ni d'étudiants et que les évaluations des enseignements, pourtant déjà réalisées, ne semblent pas prises en compte dans le pilotage. La procédure d'autoévaluation, cadrée par l'établissement, a permis d'améliorer le dossier qui, bien que correctement construit, est parfois difficile à lire suite à des oublis ou des imprécisions.

- Points forts :

- Qualité pédagogique.
- Progressivité de l'architecture de la mention.
- Acquisition des compétences préprofessionnelles (stages, travaux pratiques, formation à la recherche).

- Points faibles :
 - Pilotage de la mention complexe et sans ligne directrice claire.
 - Hétérogénéité dans l'architecture des cinq parcours de L3.
 - Suivi statistique des étudiants à améliorer (insertion professionnelle, devenir des non diplômés).
 - Pas de mise en valeur des compétences transversales et additionnelles.
 - Relations faibles avec le monde socio-économique.

Recommandations pour l'établissement

La mention *Sciences du vivant* de l'Université Paris 7 - Denis Diderot est une bonne formation dont plusieurs aspects pourraient cependant être améliorés :

- Le pilotage devrait être clarifié en s'appuyant sur des stratégies visant à l'amélioration continue de la formation. Pour cela,
 - un conseil de perfectionnement pourrait être mis en place avec des missions clairement définies,
 - le conseil de pilotage devrait i) intégrer des représentants étudiants et du monde socio-économique et ii) se saisir des données fournies par l'Observatoire de la vie étudiante de l'établissement.
- Les compétences transversales et additionnelles devraient être clairement identifiées, évaluées (ou certifiées si nécessaire) et valorisées auprès des étudiants, notamment via un portefeuille et un bilan de compétences.
- L'architecture des cinq parcours de L3 pourraient être harmonisée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : C



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D
ACADEMIE : PARIS
Etablissement déposant : Université Paris-Diderot Paris 7
Etablissement(s) co-habilité : -
Mention : Sciences du vivant
Domaine : STS

Critères sur la mention :

•Projet pédagogique Note A

Notre maquette ne valorise pas suffisamment les compétences transversales et additionnelles en particulier pas de certification en anglais.

Réponses :

* Compétences transversales et additionnelles : les compétences additionnelles relèvent de la politique de l'université, en particulier pour tout ce qui concerne l'enseignement des langues et les certifications. Les compétences transversales sont mises en évidence tout au long de la maquette, mais leur valorisation n'a pas été explicitement donnée, compte tenu que le portefeuille et le référentiel de compétences de l'étudiant nous ont été transmis après le dépôt de la maquette.

* Hétérogénéité dans l'architecture des parcours de L3 :

Les 5 parcours de L3 ont été délibérément mis en place dans le but de valoriser les différentes spécialités et orientations que proposent les sciences du vivant, les sciences de la terre avec le parcours Vie et Terre, une formation pour et par la recherche à l'internationale avec le magistère de génétique, la biologie intégrative avec le parcours BCP, la biologie structurale avec le parcours bio3 et enfin le parcours de l'ENS. Suite à une grande enquête, ces parcours ont été maintenus à la demande des étudiants, en vue de diversifier leur choix vers un grand nombre de masters. Détail ayant son importance, compte tenu de la structure de l'université ces parcours optimisent l'utilisation des amphis et des salles de TP et TD.

•Dispositifs d'aide à la réussite Note A

•Insertion professionnelle et poursuite des études choisies Note B

Devenir des étudiants non évoqué, l'OVE pourra aider l'équipe pédagogique à prendre en compte les indicateurs.

Réponse :

Rappelons que plus de 90% de nos étudiants rentrant en L1 souhaitent poursuivre leurs études en master.

- En ce qui concerne les L3, l'enquête de l'OVE, reçue en mars 2013, montre que 62% des étudiants continuent leurs études dans le cadre d'un master à Paris Diderot, 27% poursuivent leurs études dans d'autres universités mais toujours dans le cadre d'un master et 10 à 15% ne répondent pas à l'enquête.

Tél +33 (0) | 57 27 55 10
Fax +33 (0) | 57 27 55 11
secretariat:president@univ-paris-diderot.fr
www.univ-paris-diderot.fr

Adresse Postale
Présidence
Grands Moulins
75205 Paris Cedex 13



Des chiffres sont donnés dans la maquette et dans les indicateurs, il nous faudrait des précisions pour mieux répondre à la question.

- Pour les L1, nous rencontrons les mêmes problèmes que dans l'ensemble des cursus, à savoir l'abandon, la mauvaise orientation et l'inadéquation entre le -3 et le +3. Dans ce cadre, les directeurs d'études sont présents pour les étudiants qui demandent des conseils. Chaque semestre les étudiants absents sont contactés mais les enquêtes effectuées restent sans réponse.

- A la fin du L2, beaucoup d'étudiants s'orientent vers des écoles ou des L3 d'autres universités. Là encore il est très difficile de connaître leur devenir lorsqu'ils sont partis de l'université.

Les enquêtes réalisées auprès des L3 et des masters de l'UFR Sciences du Vivant montrent une grande satisfaction des étudiants par rapport à leurs trois années de licence qui, disent-ils, leur ouvrent les portes des masters qui les intéressent.

Nous espérons que la mise en place d'un groupe de réflexion sur le lien entre le lycée et l'université Paris Diderot contribuera à diminuer le problème d'orientation post bac qui reste un des points majeur d'échec en L1.

•Pilotage de la licence Note C :

Le pilotage de la mention complexe et sans ligne directrice claire, Qui a une vision globale de la mention et de sa place dans l'offre de formation de l'université ?

Réponse :

* Le pilotage de la mention ne semble pas clairement apparaitre dans notre maquette, c'est pourquoi nous proposons de schématiser les différents niveaux du pilotage de la mention Sciences du Vivant au sein de l'université.

- CEVU et CP (université Paris Diderot)

- Equipe de formation licence (université Paris Diderot)

Missions : harmonisation des enseignements transversaux, relations avec les lycées, suivi des textes ministériel ...

- UFR « Sciences du Vivant »

Composition : Enseignants-chercheurs, BIATSS, étudiants, professionnel.

Missions: Politique pédagogique et scientifique de l'UFR.

- Conseil d'enseignement (UFR SDV)

Composition : Enseignants-chercheurs, BIATSS, étudiants.

Missions : Coordination entre la licence, les masters et les écoles doctorales, etc.....

- Commission pédagogique Licence (conseil de perfectionnement)

Composition : les directeurs d'études L1, et L2 et les responsables de chaque parcours de L3, des responsables d'UE couvrant tous les champs disciplinaires de la licence, ainsi que des étudiants de chaque niveau (L1, L2 et L3) **:

Missions : sa première mission est le suivi des étudiants depuis leur entrée à l'université jusqu'au jury de licence et leur intégration en master.

Dans ce but, elle travaille sur - tout ce qui concerne l'accueil et le suivi des étudiants, - la mise en place d'enseignants référents ou directeurs d'études, - le tutorat pour les L1 L2, - l'aide à la poursuite d'étude pour les étudiants en échec, - la réorientation à savoir le départ mais aussi l'arrivée d'étudiants d'autres cursus ou universités - l'élaboration et la coordination des programmes du L1 au L3, - l'analyse des compétences transversales,

- la mise en place de la préprofessionnalisation et la réflexion sur la méthodologie en L1 et tout ce qui contribue à la réussite des étudiants. Des groupes de travail sont organisés selon les questions abordées mais leur travail est validé par la commission pédagogique.

Le travail sur l'évolution des programmes s'effectue en lien avec les enquêtes de l'OVE et les auto-évaluations menées à tous les niveaux sous la forme d'un questionnaire anonyme portant aussi bien sur les aspects organisationnels que sur le contenu des enseignements.

C'est pourquoi, nous pensons que la commission pédagogique est l'équivalent du conseil de perfectionnement évoqué par l'évaluation. Il est vrai que nous avons détaillé ces activités au cours du document sans en faire une synthèse que nous trouvions redondante.

L'évolution des programmes élaborée au sein de la commission pédagogique en lien avec les responsables d'UE et les responsables des masters est sous la responsabilité du conseil d'enseignement qui s'assure de la bonne coordination de l'offre de formation licence et celle des masters.

Tous les problèmes de réorientation et questions diverses sont discutés au cas par cas entre les étudiants et les directeurs d'études du niveau concerné afin de privilégier les réorientations internes.

Relations faibles avec le monde socio-économique.

Réponse :

La licence Sciences du Vivant est une licence généraliste. C'est pourquoi, il est très difficile d'attirer bénévolement des représentants du monde socio-économique.


Vincent Berger

Composition plus détaillée du conseil de perfectionnement :

Catherine Alcaïde, directeur des études L1 et L2

Anne Badel, responsable du parcours Bio3 (dominante Bioinformatique)

Mathilde Badoual, UFR Physique

Claude Bazin, directeur des études L1 et L2 et responsable du département SNV

Mathias Brault, responsable du parcours BCP

Dominique Buffard, responsable du bloc Biotechnologie et Economie du parcours Bio3

Mariano Casado, responsable du parcours PIB

Olivier Collin, responsable du parcours PIB

Julien Dairou, responsable du parcours Bio3 (dominante Biologie Biolomécules)

Frédérique Deshayes, responsable du parcours BCP

Patricia Genet, responsable du parcours VT

Julien Heuvingh, UFR Physique

Nathalie Janel, responsable de la mention SDV

Véronique Joliot, directeur des études L1 et L2

Alexis Lalouette, responsable du parcours MEG

India Leclercq, directeur des études L1 et L2

Guillaume Le Hir, UFR STEP

Isabelle Martinez, responsable du parcours VT

Nawal Serradji, UFR Chimie, responsable du bloc Bio-molécules du parcours Bio3

Alain Snobbert, UFR Chimie

9 étudiants (2 en L1, 2 en L2 et 1 par parcours de L3)